

FICHE d'INSCRIPTION
2017-2018
LOCATION MUSIQUE

Cadre Réservé à la MPT

Arrivée : Saisie

Etat du Règlement : Ok

Trop Manque

Observations Admin :

Revu le : :

RE-INSCRIPTION (déjà adhérent en 2016-2017) **Oui** **Non**

RESPONSABLE DE L'ADHESION (Personne majeure)

Nom : _____ Prénom : _____ Tél fixe _____

Adresse : _____ Portable : _____

Code Postal et Ville : _____ Mail (très lisible): _____

La MPT propose la location de flûte traversière au prix de 80 € par an avec un maximum de 2 ans. Ces instruments peuvent être achetés par l'adhérent à la fin de la location au prix de :

- 70 % du prix neuf moins le prix de la location annuelle si achat au bout d'un an
- 60 % du prix neuf moins le prix de la location annuelle si achat au bout de 2 ans

Nom	Prénom	Date naissance	Instrument choisi		Tarif
			Flûte traversière		
TOTAL :					

Les adhérents doivent fournir une attestation d'assurance à jour pour l'instrument.

L'adhérent s'engage à porter l'instrument chez Berthet musique à Gières au cours du 4^{ème} mois de location pour une révision gratuite de l'instrument.

Un chèque de caution du montant du prix neuf de l'instrument sera déposé à la MPT, ce chèque ne sera pas débité et sera rendu lors de la restitution de l'instrument ou lors de son acquisition par l'adhérent.

REGLEMENTS par chèque bancaire uniquement à l'ordre de la MPT de Poisat:

- **Maximum 3** chèques (ne pas mettre de centimes et écrire le mois d'encaissement – octobre, janvier et mars - au dos du chèque).
- Pour les inscriptions d'un montant supérieur à 350€ : possibilité de payer en **5 fois** (octobre, novembre, janvier, mars et avril)
- Pour les paiements par **chèques vacances, Jeunes Isère...**, merci de faire un chèque de caution – mettre « juillet » au dos - qui vous sera restitué lorsque vous viendrez déposer vos chèques vacances...lors des **permanences**)

Echéance (mois d'encaissement)	Nom de la banque	Numéro de chèque	Nom débiteur (si différent adhésion)	Montant (pas de centimes)

Lu et approuvé Signature